



**PAR COURRIEL**

[REDACTED]

Montréal, le 4 août 2020

**Objet : Votre demande d'accès à l'information**  
**N/D 032 142 000 / 2020-2021-035D**

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 7 juillet dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

1. *Pourriez-vous préciser pour moi combien de personnes font partie de votre équipe de ressources humaines?*
2. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes noires sont cadres supérieurs dans votre équipe de ressources humaines?*
3. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes issues des minorités visibles sont cadres supérieurs dans votre équipe de ressources humaines?*
4. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes noires sont cadres intermédiaires dans votre équipe de ressources humaines?*
5. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes issues des minorités visibles font partie de votre équipe de ressources humaines?*
6. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes noires font partie du personnel de soutien de votre institution?*
7. *Sur un effectif de X personnes combien de personnes issues des communautés visibles font partie du personnel de soutien de votre institution?*
8. *De plus, j'aimerais que vous précisiez pour moi l'effectif de gens faisant partie de votre conseil d'administration et de votre haute direction.*

Dans un premier temps, il est important de souligner que les données concernant l'appartenance à des minorités visibles sont fournies sur une base volontaire et que les employés n'ont pas l'obligation de s'identifier à l'un de ces groupes lors du processus d'embauche.

Cela étant dit, en réponse à votre première question, nous vous informons que l'équipe des ressources humaines de la SAQ compte 73 employés.

.... /2

En réponse à vos deuxième et troisième questions, la SAQ n'a aucun employé noir ni appartenant à une minorité visible faisant parti des cadres supérieures des ressources humaines.

En ce qui concerne votre quatrième question, seule une personne noire fait partie des cadres intermédiaires de l'équipe des ressources humaines de la SAQ.

En ce qui concerne votre cinquième question, veuillez noter que 6 personnes incluant les personnes noires font partie du personnel des ressources humaines de la SAQ.

En réponse aux questions 6 et 7 de votre demande, nous ne détenons aucune donnée à ce sujet.

Finalement en réponse à votre dernière question, veuillez noter que 12 personnes sont membres du conseil d'administration de la SAQ et 9 font partie de la haute direction.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable adjoint à l'information

[REDACTED]  
Daniel Collette